



Rubrique: Poursuites pour dettes
Sous-rubrique: Commandement de payer
Date de publication: SHAB, KABGE - 25.10.2019
Numéro de publication: SB02-0000013675
Canton: GE

Entité de publication:
Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications, Rue du Stand 46, 1204 Genève

Commandement de payer ISTALEX HOLDING S.à.r.l., Luxembourg, soit pour elle: Verdeil Stéphane, directeur

Débiteurs:
ISTALEX HOLDING S.à.r.l., Luxembourg, soit pour elle: Verdeil Stéphane, directeur
Rue de la Croix-d'Or 3
1204 Genève

Créanciers:
Allianz Suisse Société d'Assurances SA
Richtplatz 1
8304 Wallisellen

Type de poursuite pour dettes:
Procédure ordinaire
Numéro du commandement de payer:
19 235445 G

Créances:
CHF 280.00 5 % depuis 15.02.2019
Solde échu compte courant T140193622-089 per
13.04.2019 LAA
CHF 90.00
Frais administratifs

Coûts supplémentaires:
Frais de poursuite hors coûts de publication

Motif de la créance:
Voir créances ci-dessus.

Remarques juridiques:
Le débiteur est sommé de payer au créancier dans les vingt jours les sommes indiquées. Si le débiteur entend contester tout ou partie de la dette ou le droit du créancier d'exercer des poursuites, il doit le déclarer verbalement ou par écrit

(former opposition) auprès du point de contact dans les dix jours à compter de la notification du commandement de payer. S'il ne conteste qu'une partie des créances, le montant de celles-ci doit être indiqué précisément, faute de quoi la dette entière est réputée contestée. Si le débiteur n'obtempère pas à la sommation de payer, le créancier pourra requérir la continuation de la poursuite.
Publication selon l'art. 69 LP.

Point de contact:
Office des poursuites de l'Etat Genève - Service des notifications
Rue du Stand 46
1204 Genève